

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 29 septembre 2022

Direction Générale des Services - N°01.06.2022.174

Objet : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal et modification du tableau du Conseil Municipal

Date de la convocation : 21 septembre 2022

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 24

PRESENTS :

M. MARCHE Frédéric, Mme TELLIEZ Fabienne, M. BEAUCOUSIN David, Mme DELACOUR Mélanie, M. BERTHOU Fabrice, Mme HAMIDOU Hawa, M. ARBI Rachid, Mme OMONT Sylvie, MM. TARSIA Rosario, LEFEBVRE Philippe, Mme HOULIER Valérie, MM. DABO Infali, LEBALLEUR Frédéric, FAUCHE Stéphane, KIVATA Guy, Mmes PALMENTIER Corine, BALEM Sandrine, LEFEBVRE Laetitia, LERICHE Evelyne.

POUVOIRS :

Mme COLOMBOTTI Monique a donné pouvoir à M. BERTHOU Fabrice.

M. HOUNKPATI Jean-David a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric.

Mme SALL Coumba a donné pouvoir à M. FAUCHE Stéphane.

Mme WOLF Alexandra a donné pouvoir à M. ARBI Rachid.

M. BOURREAU Marc a donné pouvoir à Mme LERICHE Evelyne.

ABSENTS :

M.SARR Yaya.

M. DEM Ibrahim.

Mme DENOS Clélia.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. TARSIA Rosario

RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

VU :

- L'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'article L 270 du Code Electoral,
- Le procès-verbal en date du 06 juin 2021 portant élection du Maire et des Adjointes à la suite des élections municipales du 30 mai 2021,
- Le tableau du Conseil Municipal établi en date du 06 juin 2021, puis modifié en date du 23 février 2022 suite à l'installation de Monsieur Philippe PREVOST, puis modifié en date du 30 juin 2022 suite à l'installation de Madame Evelyne LERICHE.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise - 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 - Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal et modification du tableau du Conseil Municipal

Date de transmission de l'acte : 04/10/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 04/10/2022

Numéro de l'acte : 01-06-2022-174 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20220929-01-06-2022-174-DE

Date de décision : 29/09/2022

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

- Le courrier de Madame Evelyne VEYRAC en date du 16 juillet 2022 informant Monsieur le Maire de sa démission en qualité de Conseillère Municipale avec effet immédiat.
- Le courrier adressé à Monsieur le Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime en date du 21 juillet 2022 l'informant de la démission de Madame Evelyne VEYRAC.
- Le courrier adressé à Monsieur Philippe LEFEBVRE, suivant de la liste « Aïmons et Transformons Cléon » lui proposant le poste de Conseiller Municipal,
- L'accord de Monsieur Philippe LEFEBVRE d'intégrer le Conseil Municipal en qualité de Conseiller Municipal.

Le Maire expose que Madame Evelyne VEYRAC lui a présenté, par lettre en date du 16 juillet 2022, sa démission de son mandat de conseillère municipale avec effet immédiat.

En considération de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, il en a tenu immédiatement informé Monsieur le Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime.

Aux termes de l'article L 270 du Code Electoral, le ou la candidat(e) venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège est devenu vacant.

En date du 21 juillet 2022, un courrier a été adressé à Monsieur Philippe LEFEBVRE lui proposant le poste de Conseiller Municipal en qualité de suivant de liste.

Monsieur Philippe LEFEBVRE a donné son accord afin d'intégrer le Conseil Municipal en qualité de Conseiller Municipal.

Par conséquent, **Monsieur Philippe LEFEBVRE**, candidat suivant sur la liste présentée par Monsieur Frédéric MARCHE « Aïmons et Transformons Cléon », est désigné pour remplacer Madame Evelyne VEYRAC au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Philippe LEFEBVRE en qualité de Conseiller Municipal à compter du 29 septembre 2022.

PREND ACTE de la modification du tableau du Conseil Municipal joint en annexe à la présente délibération.

Pour copie conforme,
Cléon, le 29 septembre 2022
Le Maire,

Frédéric MARCHE

